

06

**GESTION DES
DECHETS
D'ACTIVITE**

INTRODUCTION

La problématique de la gestion des déchets concerne essentiellement des actions en phase d'exploitation du bâtiment, où ceux-ci sont générés par les diverses activités présentes dans le bâtiment et sur sa parcelle :

- Activités d'enseignement
- Activités de bureau
- Entretien / maintenance
- Restauration

L'enjeu environnemental associé à la gestion des déchets d'activité est de limiter la production de déchets ultimes. Pour cela il convient de mettre en œuvre les dispositions qui assureront la séparation des déchets en phase d'exploitation en vue d'une valorisation optimale.

L'autre enjeu de gestion des déchets d'activité est la qualité intrinsèque du système : non seulement cela assure la fonctionnalité et le confort pour les usagers, mais cela constitue également un garant de l'efficacité des mesures pour une valorisation optimale.

Ainsi la gestion des déchets d'activité s'évalue t'elle selon les mesures prises pour répondre aux deux préoccupations majeures suivantes :

- Optimisation de la valorisation des déchets d'activité
- Qualité du système de gestion des déchets d'activité

EVALUATION DE LA CIBLE 06

CIBLE 06	SOUS-CIBLES					
	6.1			6.2		
	B	P	TP	B	P	TP
BASE						
PERFORMANT						
TRES PERFORMANT						

INTERACTIONS AVEC LES AUTRES CIBLES

- Cible 01 "Relation du bâtiment avec son environnement immédiat"
Implantation et accessibilité de l'aire de regroupement des déchets et de l'aire de compostage des déchets verts
- Cible 12 "Qualité sanitaire des espaces"
Conditions d'hygiène spécifiques des locaux et équipements déchets.

INTERACTIONS AVEC LE SMO

Annexe A.7 - Carnet de vie du bâtiment : Transmettre à l'exploitant et au gestionnaire les données prévisionnelles sur les déchets d'activités (nature, catégorie, quantités, flux, filières, coûts).

REFERENCES COMPLEMENTAIRES

- [A] Guide pratique "Habitat collectif : mettre en œuvre ou développer la collecte sélective", édité par l'ADEME, Eco-Emballages, l'Association des Maires de France et l'Union nationale HLM en juin 2001
- [B] Lexique déchets : http://www.mines.u-nancy.fr/wwwenv/lexiques/lexique_dechet.htm

PROJET AVRIL 2004

06.1. OPTIMISATION DE LA VALORISATION DES DECHETS D'ACTIVITE

La valorisation des déchets consiste à réintroduire tout ou partie des déchets dans le circuit économique par :

- Valorisation matière :
 - Réemploi : usage analogue au premier emploi
 - Réutilisation : usage différent du premier emploi
 - Recyclage : Ré-introduction directe d'un matériau dans son propre cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière première neuve
 - Régénération : redonner à un déchet les caractéristiques qui permettent de l'utiliser en remplacement d'une matière première neuve
- Valorisation énergétique (par incinération) : Récupération de calories par combustion
- Valorisation organique (ou compostage) : fermentation des déchets organiques et minéraux

Le maître d'ouvrage peut influencer le devenir des futurs déchets d'activités par ses choix de conception qui vont :

- conditionner le nombre de déchets qui pourront être séparés : nature, nombre et superficie des différents locaux et zones déchets (au sein du bâtiment et sur la parcelle),
- et favoriser plus ou moins la mise en application de cette séparation des déchets : incitation au tri à la source.

Aussi, pour que ces choix incitent au mieux la valorisation des déchets, le maître d'ouvrage devra identifier la production future de déchets d'activité de son opération.

Préoccupation	Caractéristique	Critère	Niveau
6.1.1. Identifier la production de déchets d'activité	Dispositions prises pour connaître les caractéristiques de la gestion des déchets d'activité	Classification des déchets d'activité par nature ⁽¹⁾	B
		Classification des déchets d'activité par catégorie ⁽²⁾	P
		Estimation des flux de déchets d'activité ⁽³⁾	TP
6.1.2. Inciter au tri des déchets à la source	Dispositions prises pour favoriser le tri à la source	Dispositions justifiées et satisfaisantes ⁽⁴⁾	TP

⁽¹⁾ Classification des déchets d'activité par nature :

- Identification des activités présentes au sein de l'ouvrage (bâtiments et parcelle) : activité de soin, restauration, nettoyage, maintenance, activité de bureau, etc.
- Identification détaillée des déchets générés par chacune des activités de l'ouvrage
- Classification des déchets d'activité par nature de déchets : déchet inerte (DI), déchet industriel banal (DIB) et déchet dangereux (DD)

⁽²⁾ Classification des déchets d'activité par catégorie :

- Identification des activités présentes au sein de l'ouvrage (bâtiments et parcelle) : activité de soin, restauration, nettoyage, maintenance, activité de bureau, etc.
- Identification détaillée des déchets générés par chacune des activités de l'ouvrage
- Identifier les filières locales de valorisation possible et en déduire la définition des catégories de déchets : déchet organique, déchet d'emballage (non souillé), déchet d'équipement électrique et électronique (DEEE), déchet dangereux (DD), déchet industriel banal (DIB)
- Classification des déchets d'activité par catégorie de déchets

⁽³⁾ Estimation des flux de déchets d'activité :

- Identification des activités présentes au sein de l'ouvrage (bâtiments et parcelle) : activité de soin, restauration, nettoyage, maintenance, activité de bureau, etc.
- Identification détaillée des déchets générés par chacune des activités de l'ouvrage, et estimation des quantités produites et des rythmes de production

- Identifier les filières locales de valorisation possible et en déduire la définition des catégories de déchets : déchet organique, déchet d'emballage (non souillé), déchet d'équipement électrique et électronique (DEEE), déchet dangereux (DD), déchet industriel banal (DIB)
- Classification et quantification des déchets d'activité par catégorie de déchets
- Identifier les services d'enlèvement disponibles, publics ou privés (nature, fréquence, etc.)
- Estimer les coûts d'élimination pour chaque catégorie de déchets (faire si besoin différents scénarii)
- Choisir, pour chaque catégorie de déchet, la filière la plus satisfaisante d'un point de vue à la fois environnemental, technique et économique, en privilégiant autant que possible la valorisation

(4) Exemples de dispositions incitant au tri à la source :

- Place suffisante au niveau des zones de production pour disposer des équipements de collecte
- Prévoir des équipements de collecte (ou rédiger un cahier des charges pour l'aménagement des locaux)
- Proximité des zones et équipements de collecte avec les producteurs (usagers)

EVALUATION

SOUS-CIBLE	PREOCCUPATIONS					
	6.1.1			6.1.2		
	B	P	TP	B	P	TP
6.1						
B				X	X	X
P				X	X	X
TP				X	X	X

PROJET AVRIL 2004

06.2. QUALITE DU SYSTEME DE GESTION DES DECHETS D'ACTIVITE

Préoccupation	Caractéristique	Critère	
		Intitulé	Etat
6.2.1. Faciliter la gestion des déchets	Dispositions architecturales	Dispositions justifiées et satisfaisantes ⁽¹⁾	Atteint
6.2.2. Optimiser les circuits de déchets d'activité	Réflexion sur les circuits de déchets d'activité (collecte, regroupement, enlèvement)	Dispositions justifiées et satisfaisantes ⁽²⁾	Atteint
6.2.3. Assurer la pérennité du système de gestion des déchets d'activité	Evolutions potentielles du système de gestion des déchets d'activité	Dispositions justifiées et satisfaisantes ⁽³⁾	Atteint

⁽¹⁾ Exemples de dispositions architecturales :

- Nature, nombre et fonction de locaux et zones déchets (stockage, regroupement, enlèvement)
- Superficie des locaux et zones déchets
- Facilité d'accès aux locaux et zones déchets
- Facilité de circulation à l'intérieur des locaux et zones déchets
- Aménagements sur la parcelle adaptés aux conditions de circulation et d'enlèvement
- Protection des zones extérieures au vent et à la pluie
- Zones extérieures sur surface étanche ou rétention
- Mise en place de moyens de nettoyage des locaux, zones et équipements déchets (arrivée d'eau, aire de lavage, etc.)
- Gestion des effluents de nettoyage

⁽²⁾ Exemples de dispositions sur les circuits de déchets :

- S'assurer que le stockage des déchets à fréquence d'enlèvement faible (par exemple les déchets spéciaux ou les déchets électroniques) ne perturbe pas la gestion des déchets à enlèvement plus régulier
- Optimiser les emplacements des apports volontaires (piles par exemple) de façon à inciter les usagers à faire ces dépôts
- Eviter les circulations de déchets redondantes (entre les circuits d'apport des usagers et les circuits de collecte par le personnel d'entretien)
- Zones de circulation fonctionnelles et sûres

⁽³⁾ Exemples de dispositions pour assurer la pérennité du système :

- Anticiper les évolutions futures de l'ouvrage (cf sous-cible 2.1.)
- Anticiper les futures filières de traitement et les futurs services d'enlèvement

EVALUATION

SOUS-CIBLE	PREOCCUPATIONS					
	6.2.1		6.2.2		6.2.3	
	Atteint	NA	Atteint	NA	Atteint	NA
6.2						
B	1 sur 3 atteint *					
P	2 sur 3 atteints *					
TP						

* Justifier le choix des préoccupations en cohérence avec le contexte du projet